



Démographie

La mortalité infantile est rare, mais elle existe

Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés dans leur première année et l'ensemble des enfants nés vivants de cette même année. Dans *Insee Première* n° 2048 d'avril 2025, Nathalie Blanpain (Insee) dresse un tableau de la mortalité infantile en France pour 2024 et montre ses évolutions ⁽¹⁾.

En 2024, le taux de mortalité infantile s'est établi en France à 4,1 pour 1 000 (soit 2 700 décès d'enfants de moins d'un an). Un quart des décès sont survenus le jour de la naissance ; la moitié entre 1 et 27 jours de vie.

Dans les années 1990, avec les campagnes de prévention visant à diminuer la mort subite du nourrisson (couchage sur le dos, sans objet mou dans le lit, etc.), le taux de mortalité infantile a fortement baissé. Cependant, depuis 2011, le taux a légèrement augmenté, passant de 3,5 ‰ en 2011 à 4,1 ‰ en 2024. En fait, c'est la mortalité de 1 à 27 jours qui a augmenté. Le taux de mortalité infantile en France est supérieur à la moyenne de l'Union européenne depuis 2015. Cependant, Nathalie Blanpain incite à la prudence : « *Les pratiques de déclaration (...) peuvent varier selon les contextes ou les réglementations* ».

Une explication possible peut venir également de la légère baisse du taux d'enfants mort-nés depuis 2012, voire de la légère baisse du nombre d'interruptions médicales de grossesse, ce qui peut entraîner une hausse du nombre de décès dans les premiers jours de vie.

Nathalie Blanpain souligne que les garçons sont plus concernés que les filles par la mortalité infantile (4,1 ‰, contre 3,4 ‰). Elle apporte des explications d'ordre médical. Les enfants issus d'un accouchement multiple sont également davantage concernés (16,7 %, contre 3,3 %). La prématurité est un facteur de risque supplémentaire.

De plus, les mères très jeunes ou très âgées ont plus de risque de perdre leur enfant avant son premier anniversaire. De même pour les employées, les ouvrières et les femmes inactives. Nathalie Blanpain avance comme explications possibles les conditions de travail plus défavorables, la consommation plus élevée de tabac, le moindre recours aux soins, notamment préventifs. Dans son étude, l'auteure identifie statistiquement d'autres publics susceptibles d'être plus particulièrement concernés.

Naître et vivre dans la même région est moins fréquent

En 2022, selon les données du recensement (Insee), 1,3 million de Ligériens sont nés dans une autre région de France ou à l'étranger : 33 % de la population régionale, soit « *une part plus faible qu'ailleurs* », précisent Guillaume Coutard et David Morineau (Insee) dans *Insee Flash Pays de la Loire* n° 156 d'août 2025 (2 pages) ⁽²⁾.

La part des non-natifs progresse depuis 2010 dans les Pays de la Loire, comme dans les autres régions : « *Les personnes déménagent de plus en plus souvent hors de leur région d'origine* »,



(1) – « [Un enfant sur 250 meurt avant l'âge d'un an en France](#) » (4 pages).

(2) – « [Un tiers des habitants des Pays de la Loire ne sont pas nés dans la région](#) ».

soulignent les auteurs. En outre, « *on vient davantage d'une autre région française que de l'étranger, pour s'installer dans les Pays de la Loire* ».

Les Ligériens qui ne sont pas nés dans la région le sont principalement en Île-de-France (23 %), à l'étranger (18 %) ou en Bretagne (13 %). Parmi les 230 100 natifs de l'étranger, 122 000 sont nés en Afrique (53 %) – et parmi eux, 60 100 au Maghreb ; 45 200 dans un autre pays de l'Union européenne (20 %) ; 30 600 en Asie (13 %)...

Pour Guillaume Coutard et David Morineau, les non-natifs constituent « *un vivier de main d'œuvre pour l'économie régionale* » comme 69 % d'entre eux sont âgés de 15 à 64 ans (part supérieure à celle des natifs : 57 %). Par contre, 58 % des natifs de l'étranger âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi, contre 71 % des natifs d'une autre région française. Les natifs de l'étranger sont plus fréquemment au chômage.

Par ailleurs, les non-natifs sont davantage diplômés : 39 % des non-natifs de 15 ans ou plus ont un diplôme de niveau Bac+2 ou plus, contre 24 % de l'ensemble des Ligériens natifs de la région et du même âge. Les non-natifs occupent plus souvent des postes de cadres ou de professions intermédiaires que les Ligériens nés dans la région (51 %, contre 38 %). En revanche, les auteurs observent un « *déclassement professionnel des personnes nées à l'étranger* », et ce à tous les niveaux de diplôme ⁽³⁾.



Élections municipales

Les dates sont fixées : les dimanches 15 et 22 mars

Le premier tour des élections municipales est fixé au dimanche 15 mars 2026 et le deuxième tour, si nécessaire, au dimanche 22 mars. Une seule semaine sépare les deux tours. Les candidatures devront être déposées au plus tard le jeudi 26 février, à 18 heures. Le début de la période de dépôt des candidatures est laissé à l'initiative des préfets (a priori autour du lundi 9 février).

La campagne officielle va démarrer le lundi 2 mars. Cependant, d'ores-et-déjà s'appliquent des règles très précises concernant la communication des communes et intercommunalités (cf. *CÉAS-point-com* n° 1167 du 11 juillet 2025).

Rappelons que dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'élection est marquée par la fin du scrutin plurinominal à deux tours avec possibilité de panachage (cf. *CÉAS-point-com* n° 1164 du 20 juin 2025). Impossible, dorénavant, de rayer un nom ou d'ajouter librement des noms sur un bulletin de vote (nullité du bulletin).

Les listes de candidats respectent la parité. En outre, elles comportent « *au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires* ». Dans les communes de moins de 1 000 habitants, « *la liste est réputée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif (prévu par la loi)* ».

La pensée hebdomadaire

« À terme, la montée du populisme dans un système fragmenté peut conduire à trois types de situation : la première est celle du gouvernement de coalition à l'allemande, à la néerlandaise ou à la belge, pas forcément très stable aujourd'hui, qui repose sur la capacité de plusieurs partis à négocier pour former des majorités ; la seconde voit le recours, le plus souvent pour une période temporaire à des personnalités extérieures expérimentées (par exemple des technocrates) pouvant jouir d'une forte notoriété afin de résoudre une situation de blocage politique et de crise économique, comme cela a été le cas en Italie avec Mario Monti (2011-2013) ou Mario Draghi (2021-2022) ; la troisième voit la faiblesse des partis modérés traditionnels ouvrir la voie à un leader populiste promettant un renforcement de l'exécutif, à l'image de Viktor Orban en Hongrie. »

Thierry Chopin, politiste, professeur associé à Sorbonne Université et professeur invité au Collège d'Europe à Bruges, « En Europe, la fragmentation et le populisme alimentent un cercle vicieux » (propos recueillis par Philippe Ricard et Thomas Wieder), *Le Monde* des 7 et 8 septembre 2025.

(3) – Pour l'Insee, le déclassement professionnel se définit comme le fait d'occuper un poste d'un niveau de qualification inférieur à celui que le plus haut diplôme obtenu permet théoriquement d'occuper.

Le mercredi 1^{er} octobre, à Laval La mafia sicilienne hier et aujourd'hui, par Jean-Yves Frégné

Le mercredi 1^{er} octobre, à 20 h, salle du conseil municipal à l'hôtel de ville de Laval, conférence d'ouverture de l'Université populaire sur « la mafia sicilienne hier et aujourd'hui », par Jean-Yves Frégné, maître de conférences en Histoire à l'université de Rouen.

Le conférencier évoquera cette « ténébreuse association » qui fascine et inquiète tant sa puissance et son in-

fluence semblent grandes. Cette conférence vise à faire réfléchir « *aux forces mais aussi aux faiblesses de Cosa Nostra, ainsi qu'à celles de l'anti-mafia institutionnelle (police et justice) et civile (syndicalistes, membres du clergé et simples citoyens* ».

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles. Renseignements sur la conférence et/ou l'Université populaire : universite.populaire@laval.fr



En avril 2025, Jean-Yves Frégné a publié une *Histoire de la mafia* aux éditions Fayard : « L'historien spécialiste de l'Italie démythifie dans son livre la société mafieuse sicilienne en dévoilant son origine derrière le folklore. Et montre comment elle est devenue une organisation terroriste » (Le Monde).

Le jeudi 2 octobre, à Changé Deuil, tous concernés – Parlons-en !



Le jeudi 2 octobre, à partir de 19 h, à l'amphithéâtre de la Faculté de droit, 3 rue Georges-Charpak, à Changé, un collectif organise un temps fort sur le

thème : « Deuil, tous concernés – Parlons-en ! »

À 19 h, possibilité de rencontrer et d'échanger avec la Caisse d'allocations familiales, Agapa, Jonathan pierres vivantes, Jalmalv 53 et le Collectif pour la prévention du mal-être et du suicide en Mayenne (Cops 53). Deux librairies lavalloises seront présentes : M'Lire et Jeux bouquine.

À 20 h, conférence de Line Asselin, auteure québécoise, mentore et conférencière : « Comment et pourquoi faire de la déchirure du cœur un espace qui ouvre sur le mieux-être ? » L'intervenante cherchera à faire « *retrouver l'espoir d'aller mieux, d'obtenir des clés pour apaiser ce deuil et des outils pour nourrir ce lien d'amour qui ne meurt jamais* ».

Conférence suivie d'un pot de convivialité pour poursuivre les échanges.

Sur inscription (4 euros) : <https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-mayenne/actualites-departementales/deuil-tous-concernes-parlons-en-conference-ouverte-tous-le-jeudi-2-octobre-2025>

Pour toute information : association Cops53, mél. cops53@orange.fr ; tél. 06 86 06 43 48.

Du 4 au 19 octobre, en Mayenne 36^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale

En Mayenne, du 4 au 19 octobre, se dérouleront la 36^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sur le thème : « Pour notre santé mentale, favorisons le lien social » ⁽¹⁾.



(1) – <https://www.semaines-sante-mentale.fr/sism-2025/les-sism-2025/>

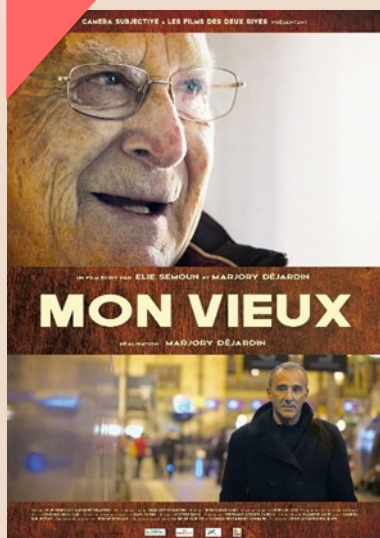
Laval : le samedi 4 octobre, de 10 h à 16 h, place du 11-Novembre, « Village de la santé mentale » pour « *échanger avec les acteurs de la santé mentale* ».

Château-Gontier-sur-Mayenne : le mercredi 8 octobre, de 10 h à 17 h, salle des Fêtes, promenade de la Résistance, à Château-Gontier, pour

« *échanger autour du lien social et de la santé* ».

Mayenne : du 6 au 19 octobre, dans le territoire de la communauté de communes, tout un programme avec expositions, jeux, animations, ciné-rencontre, pièce de théâtre, portes ouvertes, conférence ⁽²⁾.

Le lundi 6 octobre, au Bourgneuf-la-Forêt **Mon Vieux, de Marjory Déjardin (2020)**



La Semaine bleue – Semaine nationale des retraités et personnes âgées – est programmée du 6 au 12 octobre. Le lundi 6 octobre, à 14 h 30, au cinéma Le Trianon, 40 rue du Trianon, au Bourgneuf-la-Forêt, l'Espace seniors intergénérationnel de Laval organise un ciné-débat avec la projection de *Mon Vieux*, film documentaire d'Élie Semoun et Marjory Déjardin (2020, 77 mn).

Gratuit. Ouvert à tous. Informations, échanges et solutions d'accompagnement pour les proches aidants, en présence des professionnels du terrain.

Synopsis : « Mon vieux est un film documentaire qui réunit deux êtres, celui atteint d'Alzheimer et celui qui l'accompagne. Ce film est le creuset où s'expriment de façon indicible deux attitudes en apparence contradictoires : la mémoire du père qui s'efface et le fils qui finit par accepter en invitant l'humour comme langage ultime de la tendresse. La relation complice et pleine de rires d'Élie et Paul Semoun illustre une autre facette de cette terrible maladie. Celle des aidants. Ceux qui doivent se battre pour communiquer,

ceux qui tentent de mettre un pied dans l'univers surréel du malade. Mon vieux met en lumière les sentiments profonds qui unissent un père et son fils que cette épreuve ne pourra jamais effacer ».

Programme de la Semaine bleue par l'Espace seniors intergénérationnel : https://www.laval.fr/fileadmin/documents/ESPACE_SENIORS/IMAGES/CCAS_SemaineBleue_2025.pdf

Dossier de presse du film : <https://medias.unifrance.org/medias/252/232/256252/presse/mon-vieux-dossier-de-presse-francais.pdf>

Le jeudi 9 octobre, à Laval **Les troubles du comportement alimentaire chez les jeunes**

Le jeudi 9 octobre, à 18 h 30, à l'hôtel de ville de Laval, en partenariat avec le centre hospitalier, la ville de Laval poursuit son cycle de conférences « Ma ville, ma santé » avec le thème des troubles du comportement alimentaire chez les jeunes. La conférence réunira deux professionnels de santé : Lucas Jeusset, pédiatre, et Noémie Pfeiffer, pédopsychiatre. Ils partageront leurs con-

naissances, expliqueront les facteurs de risque et proposeront des conseils pratiques pour repérer et agir face à ces comportements. L'objectif est d'informer, de sensibiliser et d'accompagner parents, jeunes et professionnels dans la prévention de ces troubles.

Entrée libre et ouverte à tous.

(2) – <https://www.mayenne-communaute.net/a-votre-service/sante/actualites-2/>